



## Femmes et Maires en Occitanie

### Analyse de leur localisation selon la population de leurs communes d'élection et par strate de communes.

#### Les résultats sortis des urnes en Mars et Juin 2020

Pour mémoire, à l'issue du scrutin municipal de 2020, **839 femmes ont été élues maires** parmi les 4407 communes d'Occitanie, soit 19,04% de cet effectif global. On relève une faible progression de leur représentation à peine supérieure à 3% depuis le précédent renouvellement de 2014.

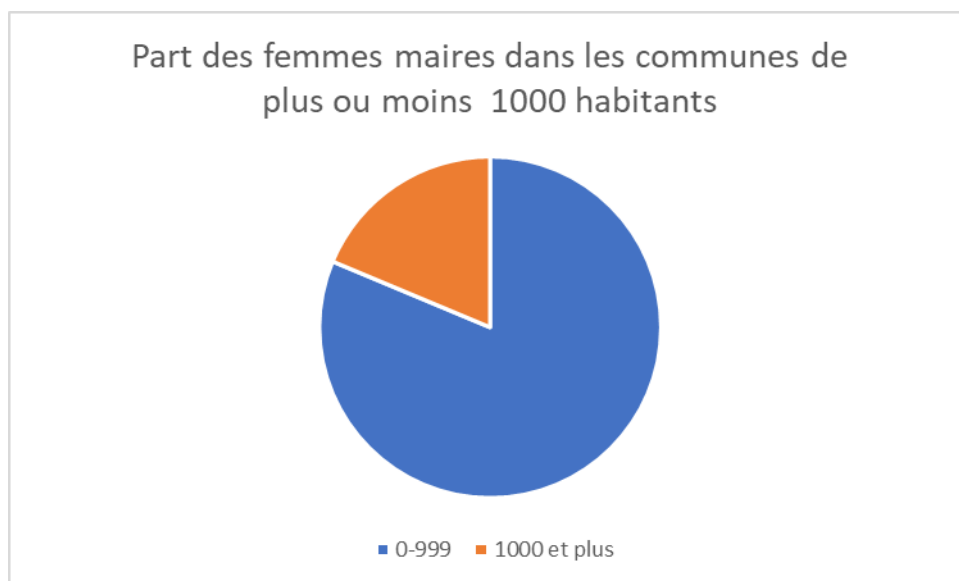
L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a passé au crible la population **de ces 839 municipalités** afin d'établir si un lien de causalité existait entre la taille des communes et la féminisation de leur direction.

Rappelons qu'en France les ressources accordées par la loi à ses 34 968 communes, (Insee, 1<sup>er</sup> janvier 2020) leurs moyens, leurs capacités à s'organiser en intercommunalités sont proportionnels à leur population, tout comme la composition de leurs conseils municipaux, de leurs exécutifs s'agissant notamment des montants des indemnités des élu-e-s.

Le constat est sans appel.

Plus l'on s'éloigne des « petites » communes, plus il y a du pouvoir, de l'influence, plus les ressources sont importantes, moins on rencontre des femmes maires : **687 d'entre elles, soit une très large majorité de 82 % président aujourd'hui en Occitanie aux destinées de municipalités de moins de 1000 habitants.**

## Part des femmes maires dans les communes de plus ou moins 1000 habitants



Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur- RNE 2020)

L'analyse est ici aussi sans appel : là où les candidatures majoritairement masculines sont peu nombreuses, **les femmes peuvent accéder au poste de maire dans de meilleures proportions**. Cela interroge l'idée reçue que la réalisation de la parité dans les conseils municipaux des « petites » communes se heurterait à l'absence de candidature féminine, voire à la difficulté d'en susciter.

Le reste des femmes maires s'établit essentiellement dans les communes « moyennes » de 1000 à 5000 habitants (15,74 %). Et, de manière générale, **la proportion de femme maire rapetisse au fur et à mesure que les communes s'agrandissent**.

Ainsi concernant la strate de population allant de 5000 à 30 000 habitants,

- Elles sont à peine **21 femmes, maires** (soit 2,6% des effectifs globaux) dans 7 des 13 départements, dont une seule en Aveyron (Millau, 22 959 habitants), quatre dans le Gard (à Pont Saint-Esprit, 10 393 habitants et Villeneuve les Avignon, 12 712 habitants par exemple) et la Haute-Garonne (à Pibrac, 8574 habitants, Saint Orens de Gameville, 11857 habitants, Fonsorbes, 11 984 habitants par exemple), huit dans l'Hérault (dont en particulier à Lodève, 7652 habitants, Villeneuve les Maguelone, 9657 habitants, Saint Gély du Fesc, 9854 habitants), une en Lozère (à Marvejols, 5183 habitants), deux dans les Pyrénées-Orientales (à Bompas, 9657 habitants, et Le Soler, 9854 habitants) et une seule encore dans le Tarn (à Vielmur sur Agoult, 15 540 habitants).

Départ.	Commune	Population	Nom de la Maire	Prénom
12	Millau	22959	GAZEL	Emmanuelle
30	Vergèze	5133	FORTUNAT-DESCHAMPS	Pascale
30	Roquemaure	5570	NURY	Nathalie
30	Pont-Saint-Esprit	10392	LAPEYRONIE	Claire
30	Villeneuve-lès-Avignon	12712	BORIES	Pascale
31	Merville	5201	AYGAT	Chantal
31	Pibrac	8574	POUPONNEAU	Camille
31	Saint-Orens-de-Gameville	11857	FAURE	Dominique
31	Fonsorbes	11984	SIMEON	Françoise
34	Prades-le-Lez	5049	BRAU	Florence
34	Saint-Clément-de-Rivière	5050	CRISTOL	Laurence
34	Castries	6138	VASSAS MEJRI	Claudine
34	Poussan	6142	SANCHEZ	Florence
34	Pignan	6592	CASSAR	Michelle
34	Lodève	7652	LÉVÊQUE	Gaëlle
34	Villeneuve-lès-Maguelone	9697	NEGRET	Véronique
34	Saint-Gély-du-Fesc	9854	LERNOUT	Michèle
48	Marvejols	5183	BREMOND	Patricia
66	Bompas	7356	AUSINA	Laurence
66	Le Soler	7822	REVEL	Armelle
81	Vielmur-sur-Agout	15540	RABOU	Catherine

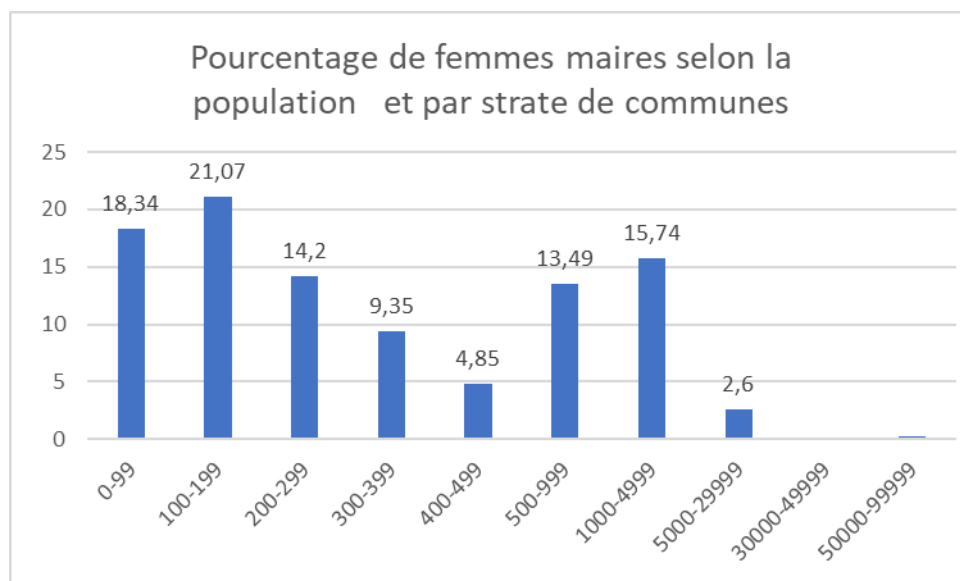
#### - Concernant la strate de population supérieure à 30 000 habitants

En **Haute-Garonne**, une première magistrate préside juste derrière Toulouse (480 000 habitants) aux destinées de **Colomiers (40 000 habitants)** : Karine Trabal-Michelet, deuxième vice-présidente de Toulouse Métropole (785 000 habitants). C'est pour ce département très peuplé, pourvu de nombreuses communes, la seule dans ce cas.

Deux municipalités avoisinant les 50 000 habitants sont détenues par des femmes, à **Albi, Tarn**, 49 000 habitants (Stéphanie Guiraud-Chaumeil, présidente du Conseil d'Agglomération du Grand Albigeois, 82 000 habitants) ainsi qu'à **Montauban, Tarn et Garonne, 63 000 habitants** (Brigitte Barèges, présidente de la Communauté du Grand Montauban, 78 000 habitants).

Une grande faiblesse caractérise le poids de représentation des femmes à la tête des **villes chefs-lieux de département (15,38%)** et le schéma suivant démontre qu'en Occitanie aucune femme n'est maire dans les préfectures de plus de 100 000 habitants (Toulouse, Montpellier, Nîmes, Perpignan), ce que l'on peut regretter.

## Pourcentage de femmes maires selon la population et par strate de communes



Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur- RNE 2020)

Le schéma ci-dessus nous autorise à penser que si certaines figures importantes tant en Occitanie qu'en France, occupent symboliquement la lumière, **le plafond de verre n'est toujours pas brisé** et que, plus de vingt ans après la modification constitutionnelle de juillet 1998 qui acte le principe d'« **égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives** », et de quatre renouvellements électoraux (2001, 2008, 2014, 2020), **la tendance générale des communes est encore bien éloignée de la parité.**

Et nous permet d'affirmer que le partage véritable du pouvoir et de la gouvernance qui favorise la participation des femmes au plus haut niveau de la décision publique ne s'exerce pas hors contrainte paritaire strictement gravée dans le marbre de la législation.

C'est pourtant dans l'esprit de notre Loi fondamentale (cf Préambule et Article premier de la Constitution de 1958) un principe constitutionnel consacré, **aussi impérieux que le suffrage universel ou la séparation des pouvoirs.**

Côté pouvoirs publics, une promesse de révision du code électoral avant le 31 décembre 2021, encore pleine d'incertitudes quant à son contenu, est en cours.

Du notre, **notre combat pour la parité continue !**

Montpellier 22 janvier 2021

### Focus dans les départements

Une étude par département démontre que ce sont ceux qui recèlent tout à la fois une grande ruralité et un nombre de communes important qui élisent aussi bien les plus forts pourcentages de femmes maires dans les plus petites municipalités et dans l'ensemble de leurs communes toutes tailles confondues.

Autrement dit : de manière générale, plus les communes sont petites en nombre d'habitants plus les femmes ont des chances d'être élues.

#### **Femmes maires Occitanie**

##### **Résultats sortis des urnes mars et juin 2020 : par département, nombre de communes, nombre de femme maires, % de femmes maires .**

<b>09</b>	<b><i>Ariège</i></b>	<b>325</b>	<b>74</b>	<b>22,77 %</b>
<b>11</b>	Aude	425	70	16,47 %
<b>12</b>	Aveyron	285	50	17,54 %
<b>30</b>	Gard	350	65	18,57 %
<b>31</b>	Haute Garonne	586	120	20,48 %
<b>32</b>	Gers	435	86	19,77 %
<b>34</b>	Hérault	341	60	17,60 %
<b>46</b>	Lot	312	71	22,76 %
<b>48</b>	Lozère	152	22	14,47 %
<b>65</b>	<b><i>Hautes Pyrénées</i></b>	<b>466</b>	<b>102</b>	<b>21,89 %</b>
<b>66</b>	Pyrénées Orientales	224	31	13,84 %
<b>81</b>	Tarn	313	58	18,53 %
<b>82</b>	Tarn et Garonne	193	30	15,54 %
	Région Occitanie	4407	839	19,04 %
	France métropolitaine	34701	6882	19,83%

Sources : Observatoire régional de la parité d'Occitanie (Ministère de l'Intérieur, RNE, septembre 2020)

C'est le cas des départements des Hautes -Pyrénées (densité de population : 52 habitants au Km2, 466 communes) et de l'Ariège (densité de population 30 habitants au km2, 325 communes) qui se démarquent non seulement par une proportion de femmes maires 3 points au-dessus de la moyenne régionale, mais aussi par très forte

présence de premières magistrates dans les communes les moins peuplées de ces départements.

Ainsi près de la moitié des femmes maires de l'Ariège et de la Lozère (15 habitants au km<sup>2</sup>, 185 communes) et près de 40% de celles des Hautes -Pyrénées sont élues dans des communes de moins de 100 habitants.

### Poids des femmes maires par département dans les communes de moins de 100 habitants.

Départements	Nombre de femmes maires	%*
<b>Ariège</b>	<b>26</b>	<b>35,14</b>
Aude	17	24,29
Aveyron	0	0,00
Gard	2	3,08
Haute - Garonne	18	14,88
Gers	13	15,29
Hérault	9	15,00
Lot	7	9,86
<b>Lozère</b>	<b>4</b>	<b>18,18</b>
<b>Hautes - Pyrénées</b>	<b>40</b>	<b>38,83</b>
Pyrénées- Orientales	9	29,03
Tarn	9	15,25
Tarn et Garonne	1	3,33
Occitanie	155	18,34

\* Par rapport à l'effectif total des 839 femmes maires d'Occitanie élues en mars et juin 2020

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas dans les petites communes que les chiffres sont les plus mauvais. Le pourcentage des femmes maires qui y sont élues, 18,34% n'est pas très éloigné du pourcentage des femmes maires d'Occitanie qui s'établit à 19%.

C'est dans les communes de 30 000 à 100 000 habitants que le taux de féminisation des maires est le plus faible (0,36%) alors qu'il est largement supérieur (68%) à la moyenne nationale dans les communes de moins de 500 habitants.

Selon la DGCL (Direction générale des collectivités locales), 6858 femmes ont été élues maires en France en 2020, 1000 communes de plus sont dirigées par des femmes par rapport à 2014 ; ce qui représente une progression notoirement faible de 2,85%. A ce rythme, au moins un demi-siècle sera encore nécessaire pour que les femmes représentent la moitié des maires.

Et si rien n'est fait par le législateur, en l'absence comme aujourd'hui de toute contrainte paritaire, tant le partage véritable du pouvoir que de la gouvernance entre les femmes et les hommes est encore loin d'une réalité.